COLLEGE Jean RACINE
2, rue Jean RACINE
78220 VIROFLAY
☎ 01.30.24.70.34 – Fax : 01.30.xx.xx.xx
ce.0780184b@ac-versailles.fr

Semaine n°19 de Jean RACINE

Du lundi 31 janvier au samedi 05 février 2022

Les dieux dans *Phèdre*, La mythologie au XVIIème siècle

Trois raisons expliquent la place des dieux dans *Phèdre*. La formation reçue par Racine à Port-Royal accorde une large place à l'hellénisme ; de plus il est un partisan des « Anciens », qui accordent une profondeur à la mythologie antique, au-delà de la simple légende ; enfin l'aristocratie du temps baigne dans la mythologie, par la décoration des jardins et des maisons.
La mythologie sert, en effet, d'ornement, dans l'architecture, les arts plastiques, la poésie… Elle permet aussi des comparaisons, par exemple à Hercule pour chanter la gloire des héros, à Apollon pour le roi… Au niveau moral, elle soutient deux tendances opposées, l'hédonisme, culte du plaisir sans frein, dont les dieux antiques donnent eux-mêmes l'exemple, et, inversement, la notion de « faute », à travers le châtiment que reçoivent tant de héros dans les œuvres antiques.
Mais au XVIIème siècle le christianisme est prépondérant. Ainsi, alors qu'Euripide, dans son *Hippolyte*, dont s'inspire Racine, fait intervenir directement les dieux dans sa pièce (Aphrodite au début, Artémis à la fin), Racine prend du recul quand il évoque des faits mythologiques. On peut citer le rôle des « dit-on », par exemple pour mentionner le rôle de Minos, juge des Enfers ou dans le récit de Théramène, quand il évoque l'apparition de Neptune.

Préambule

Le niveau 2, niveau jaune impose :
Le port du masque est obligatoire pour les élèves d'école élémentaire, les collégiens et les lycéens dans les espaces clos. **Il est également obligatoire dans les espaces extérieurs lorsqu'une décision préfectorale impose le port du masque dans l'espace public."**

Le planning

"viens déposer tes livres" pour une association reconnue par l'État.

Les livres peuvent être déposés du lundi 31 janvier au vendredi 17 février 2022 au CDI de 13h à 14h ou bien pendant la récréation de 15h.

Lundi 31 janvier

9h10 – 10h05 : Intervention en 3ème 1 sur le thème lié à l'EMC
10h25 – 11h20 : Intervention en 3ème 5 sur le thème lié à l'EMC
13h05 - 14h00 : devoirs faits, salle 208
13h05 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Badminton au gymnase Gaillon.

Mardi 1er février

13h05 - 14h00 : devoirs faits, salle 201, Salle 203 semaine B
14h05 - 15h00 : devoirs faits, salle 208
13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Les Arts du Cirque au gymnase Gaillon
13h45 -17h00 : Permanence de la psychologue de l'éducation nationale Mme MORARD, les rendez-vous seront à prendre auprès de la CPE. Mme Morard absente actuellement

Mercredi 2 février

9h00 -12h00 : Permanence de la psychologue de l'éducation nationale Mme MORARD, les rendez-vous seront à prendre auprès de la CPE, Mme Morard est absente actuellement
13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Basket-Ball (Groupe 1) au gymnase Gaillon.
14h00 – 15h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Basket-Ball (Groupe 2) au gymnase Gaillon.
13h00 – 14h30 : Dans le cadre de l'AS du collège, Danse (Groupe 1) au gymnase Gaillon.
14h30 – 16h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Danse (Groupe 2) au gymnase Gaillon.
15h00 – 16h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Handball (Groupe des minimes) au gymnase Gaillon.
16h00 – 17h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Handball (Groupe des benjamin(e)s) au gymnase Gaillon.

Jeudi 3 février

9h10 - 10h05 : devoirs faits, salle 207
13h05 - 14h00 : devoirs faits, salle 101 & 107
13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Initiation à l'Athlétisme au gymnase Gallion et piste parc forestier.
13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Badminton au gymnase Gaillon.
13h00 – 14h00 : Dans le cadre de l'AS du collège, Crossfit au gymnase Gaillon.
17h30 : Commission permanente au réfectoire

Vendredi 4 février

13h05 -14h00 : La chorale du collège Jean Racine, salle 102
13h05 - 14h00 : devoirs faits, salle 208
14h05 - 15h00 : devoirs faits, salle 202 semaine A

Samedi 5 février

Les prévisions

Mardi 8 février : 18h conseil d'administration

Jeudi 17 mars : Le matin concours Kangourou (Mathématiques)

Jusqu'au mois d'avril 2022 : Le Prix Samuel Paty lancé par l'Association des Professeurs d'Histoire et de Géographie (APHG), sur le thème : Sommes-nous toujours libres de nous exprimer ?

Jeudi 12 mai : The Big Challange, concours ouvert à tous les collégiens en Anglais

Les Informations diverses

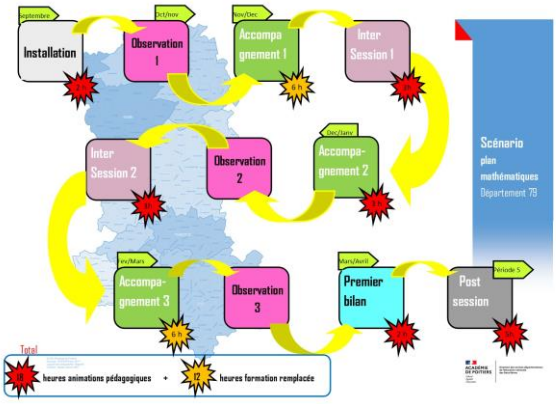

Un plan pour l'enseignement des mathématiques

Depuis cinq ans, les mathématiques sont au cœur des priorités éducatives, de l'école maternelle au lycée.

Dans cette perspective, le Plan mathématiques, dans la lignée du rapport Villani-Torossian, a été mis en œuvre dès 2018 dans le premier degré. L'apprentissage de cette discipline est en effet fondamental dès le plus jeune âge, au même titre que la lecture, l'écriture et le respect d'autrui. Il est désormais étendu au collège, avec notamment le développement des laboratoires de mathématiques.
L'année des mathématiques a donné une impulsion indispensable à ces dispositifs. Au lycée, la création de l'enseignement de spécialité mathématique en voie générale, rénové et renforcé, ainsi que d'un tronc commun de mathématiques de 3h en voie technologique, commence à porter ses fruits et permet aux élèves d'avoir des profils variés en mathématiques. La spécialité mathématiques est ainsi la première spécialité choisie par les élèves du cycle terminal. Les élèves qui suivent la spécialité mathématiques et l'option mathématiques expertes en terminale sont plus nombreux que ne l'étaient les élèves de la spécialité mathématiques dans l'ancienne filière S, avec un horaire renforcé, tandis que l'option mathématiques complémentaires emporte également une forte adhésion des élèves.

Afin de renforcer l'accompagnement en mathématiques des élèves entrant au lycée, deux dispositifs complémentaires peuvent être mobilisés :

- D’une part, dans la mesure du possible et en fonction des organisations déjà retenues, le dispositif « Je réussis au lycée », lancé à la rentrée 2021, peut être particulièrement mobilisé vers le soutien en mathématiques aux élèves de seconde.

Mis à jour en janvier 2022 :

Afin de répondre aux ambitions de l’école et aux besoins de consolidation des compétences mathématiques des élèves, un vaste plan en faveur de l’enseignement des mathématiques est engagé. Il s’appuie en particulier sur les préconisations du rapport « 21 mesures pour l'enseignement des mathématiques » (https://eduscol.education.fr/document/1478/download) remis par Cédric Villani et Charles Torossian en février 2018, et concerne tant le premier que le second degré. **Il a pour objectif d’améliorer réellement et durablement les compétences des élèves en mathématiques.**

La Semaine de la presse et des médias dans l’École® se déroulera du 21/03/2022 au 26/03/2022 sur le thème "S’informer pour comprendre le monde".

INSTALLATION DU CONSEIL SUPÉRIEUR DES LANGUES

En visioconférence ce lundi 24 janvier, tous les acteurs œuvrant pour l'apprentissage des langues vivantes étrangères (LVE), régionales (LVR) et des langues et cultures de l'Antiquité (LCA) ont participé à l'installation du Conseil supérieur des langues (CSL).

Le Conseil supérieur des langues a vocation à examiner les croisements des enseignements linguistiques et à faire des recommandations pour : élever le niveau général des élèves dans l'enseignement des langues, favoriser l'ouverture et les échanges dans un souci de justice sociale et de transmission de l'humanisme, construire des politiques linguistiques appuyées sur la recherche et adaptées aux besoins des territoires.
La cérémonie d'installation est disponible en rediffusion sur la chaîne YouTube du ministère